

Mairie de
BOULE D'AMONT

66130 Département des Pyrénées- Orientales



Monsieur le Président
Centre de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
Comité Technique Paritaire
35 Boulevard Saint Assisclé
Bâtiment B - P 901

66 901 PERPIGNAN CEDEX

A BOULE D'AMONT, le 31 janvier 2020

OBJET : « AVIS DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE - SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET CREATION POSTE SECRETAIRE DE MAIRIE »

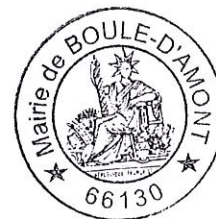
Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions en vigueur et suivant délibération en date du 17 janvier 2020, dont copie ci-jointe, nous avons l'honneur de solliciter l'avis du « Comité Technique Paritaire » concernant l'objet susvisé.

Avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Maire empêché,



Mme BOTEVOL Claudine, 1^{ère} Adjointe

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/17/01/0007

BC

Nombre de Conseillers 7

En exercice 05

Présents 04

Votants 05

Convocation du

10/01/2020

Affichage du :

10/01/2020

L'an deux mille vingt et le dix-sept janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOULE D'AMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Madame BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe, déléguée en remplacement du Maire, empêché.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe, M. SERRE Claude, M. ROMEU Laurent, Mme PAYRE Irène.

Empêché ayant donné procuration : M. OHEIX Yann, Maire.

Décédé : M. WINTERSTEIN Marc (décès du 06 juin 2014).

Elu ayant démissionné : M. BATTLE René, 1^{er} Adjoint (démission effective au 21 avril 2016).

Secrétaire de Séance : Mme BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} FÉVRIER 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI les explications de Madame BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe, déléguée, en remplacement de M. le Maire, empêché ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre, notamment, la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année ou le départ en retraite d'agents ;

Cette modification, préalable aux nominations entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création des emplois correspondants aux grades d'avancement ou de nomination.

Madame BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe propose à l'Assemblée,

- La suppression d'un emploi de « d'Adjoint Administratif Territorial » – Catégorie C - 17/35^{ème}.
Suite à une mutation dans une autre Collectivité ;
- La création d'un emploi de « Secrétaire de Mairie » - Catégorie A - 11/35^{ème}.

Madame BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe, informe qu'elle va saisir le Comité Technique Paritaire pour avis quant à la suppression du poste d'Adjoint Administratif Territorial » – Catégorie C - 17/35^{ème}.

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents d'adopter la suppression et la création des emplois susvisés ;

PRECISE que le tableau des emplois, ci- annexé au verso de ladite délibération, est modifié à compter du 1^{er} février 2020 :

Filière	:	Administratif
Cadre d'Emploi	:	Secrétaire de Mairie
Grade	:	Secrétaire de Mairie
Ancien effectif	:	0
Nouvel effectif	:	1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'Agent nommé dans l'emploi seront inscrits au Budget Communal de l'exercice 2020 ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, publiée et affichée conformément aux règlements en vigueur.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

A BOULE D'AMONT le 17 Janvier 2020

Pour le Maire empêché,
Mme BOTEBOL Claudine, 1^{ère} Adjointe



Centre de Gestion

10 FEV. 2020

COURRIER ARRIVÉ

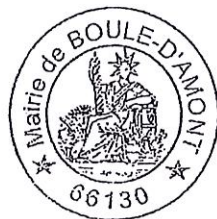


COMMUNE DE BOULE D'AMONT – 66 130

SERVICES CONFONDUS AU 15FEVRIER 2020

DESIGNATION DES EMPLOIS TITULAIRES ET NON TITULAIRES	SECTEUR	OBSERVATIONS
1 Secrétaire de Mairie	Administratif	1 TNC (11/35 ^{ème})
1 Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	Technique	1 TC (35/35 ^{ème})

Pour le Maire empêché,



Madame BOTEVOL Claudine, 1^{ère} Adjointe

Handwritten signature